

CONCEPT HARMONISE DE LA TAXE AU SAC

🕒 Chiffres 2017

Un total de **13'146,09 tonnes** d'ordures ménagères ont été collectées en sacs taxés au cours de l'année 2017. Par rapport à l'année 2016, le tonnage est en baisse de 0.58%. Sachant que la population a augmenté au cours de l'année écoulée, nous nous réjouissons de constater que la production par habitant a baissé durant ce même laps de temps pour passer de 127 kg/hab. en 2016 à 124 kg/hab. en 2017 (130 kg/hab. en 2015).

MATIERES

🕒 Collecte des plastiques

En novembre dernier, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), le Cercle déchets des cantons (CD) et l'Organisation infrastructures communales (OIC) ont proposé une conférence sur le futur des collectes de déchets plastiques provenant des ménages. Ces trois organismes y ont présenté leur position, soutenue par les dernières connaissances en la matière. Chiffres à l'appui, ils concluent que la collecte séparée des plastiques n'est pertinente qu'avec un rapport coût-efficacité approprié, ce qui n'est actuellement pas le cas pour les plastiques mélangés des ménages. Plusieurs exposés présentés à l'occasion de cette journée sont disponibles sur le lien suivant :

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/dechets/manifestations/tagung-kunststoffabfaelle-aus-haushalten-wohin-geht-die-reise.html>

A cette occasion, ces trois organisations majeures ont adopté une position commune et des recommandations au sujet de la collecte des déchets plastiques ménagers. Ces recommandations forment un cadre pour les années à venir. Elles sont jointes en annexe à la présente lettre d'information.

Reste à convaincre la population de ne pas idéaliser le recyclage des plastiques, alors que d'autres filières ont un intérêt environnemental bien plus important, et que la limitation à la source ou la reprise par les distributeurs sont, pour le moment, les mesures les plus efficaces.

🕒 Recyclage dans les communes et points de collecte des capsules à café en aluminium

La coopérative IGORA propose, en partenariat avec Nespresso, une affiche à placarder dans un lieu bien visible des points de collecte. Elle informe la population sur la collecte séparée des capsules à café en aluminium, sur leur transport ainsi que leur revalorisation par l'intermédiaire de l'usine de Moudon. L'affiche est disponible sur le lien :

https://www.igora.ch/files/info_igora_nespresso_fr.pdf



Nespresso offre gratuitement un service d'installation de conteneurs spéciaux incluant leur entretien et une collecte régulière.

Aucune capsule en matière plastique n'est autorisée dans cette collecte.

COMMUNICATION

🕒 **Recycling-map.ch**

www.recycling-map.ch est un site internet recensant plus 15'000 points de collecte de divers déchets à travers toute la Suisse. Il suffit d'y indiquer son code postal pour que le système indique immédiatement les lieux de collecte des déchets, publics et privés, situés à proximité immédiate.

On y trouve également les horaires d'ouverture des points de collectes ainsi que les différentes matières valorisables qui y sont collectées. Ce précieux outil d'information est disponible en ligne ou téléchargeable sur smartphone sous forme d'application gratuite.

SADEC suggère aux communes d'ajouter sur leur site internet un lien permettant à la population de se connecter directement à ce site qui complète idéalement le calendrier communal de récolte des déchets.

🕒 **Littering Toolbox**

Soutenue par le Canton, la plateforme "**Littering Toolbox**" est un outil destiné à partager les expériences en matière de lutte contre le "jeter-sauvage" ou "littering". De nombreuses actions en cours et leurs effets ainsi que des projets à venir y sont partagés, commentés et développés :

<https://www.littering-toolbox.ch/fr/>

FORMATION

🕒 **Formations 2018**

Notre partenaire COSEDEC propose, entre autre, les cours suivants :

- **Avril 2018 / "Stratégie de lutte contre le littering"** :
<http://www.cosedec.ch/index.php?s=Avril+-+Strat%E9gies+contre+littering>
- **Mai 2018 / "Gestion financière communale des déchets"** :
<http://www.cosedec.ch/index.php?s=Mai+-+Gestion+financi%E8re+communale+des+d%E9chets>

Notons également l'évènement organisé à Nyon le 30 mai 2018 à 17h30 intitulé « **Eco-conception – et les déchets, alors ?!** » qui permettra d'appréhender la gestion des déchets en amont et non plus en bout de chaîne :

<http://www.cosedec.ch/index.php?s=Ev%E9nements>

STATISTIQUES

Ⓞ Statistiques annuelles 2017

Conformément à la Loi vaudoise sur la gestion des déchets, SADEC collabore avec le Canton de Vaud pour réunir les données nécessaires à l'établissement des statistiques sur les déchets collectés par les communes.

Comme chaque année à pareille époque, SADEC a sollicité les communes en date du 20 février dernier afin qu'elles insèrent leurs données dans la nouvelle plateforme internet <http://www.vaud-stat-dechets.ch>. Nous remercions les communes pour leur précieuse collaboration et prions celles qui ne l'auraient pas encore fait de fournir ces informations dans les meilleurs délais.

Les données fournies par ce biais permettront de disposer d'indicateurs précieux sur l'évolution des déchets dans notre Canton. De plus, avec cette nouvelle plateforme, **chaque commune pourra à l'avenir profiter d'analyser sa propre situation en observant l'évolution sur plusieurs années**. Des indicateurs permettront aux communes de déterminer leurs « points forts » et leurs « points faibles » afin de cibler au mieux leurs efforts.

LEGISLATION

Ⓞ Obligation de reprise du matériel électrique et électronique par les commerces

Tout achat d'un appareil électrique ou électronique comprend une taxe anticipée qui finance la filière de récupération et d'élimination des objets usagés : il s'agit de la contribution anticipée de recyclage (CAR).

Selon l'Ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques (OREA), les commerçants sont tenus de reprendre gratuitement les appareils de même sorte que ceux qu'ils proposent dans leur assortiment, ceci sans obligation d'achat.

Il ressort d'une enquête menée par la Fédération romande des consommateurs (FRC) que certains commerces et commerçants ne respectent pas cette disposition légale et refusent de reprendre ces appareils :

<https://www.frc.ch/recyclage-les-magasins-ne-jouent-pas-le-jeu-de-la-reprise/>

Si vous constatez que certains commerçants ne respectent pas cette obligation légale, n'hésitez pas à en informer SADEC. Nous nous chargerons alors de le signaler aux organismes faïtières (SENS, SWICO) avec lesquels nous collaborons pour la reprise et l'élimination de ce matériel.

COMBATTRE LES IDEES RECUES

"Les vieux métaux qui se retrouvent dans les déchets ménagers ne sont pas un problème puisqu'ils peuvent être récupérés dans le mâchefer."

Faux ! Il est techniquement possible de récupérer les métaux dans le mâchefer mais il est beaucoup plus judicieux de les éliminer au moyen d'une collecte sélective. Pendant le processus de combustion dans les usines d'incinération, la qualité des métaux est tellement diminuée que ces derniers ne conviennent souvent plus pour être réutilisés de la même manière. Les morceaux de métal plus importants présentent également un risque lors de l'incinération, car ils peuvent obstruer la trémie d'alimentation du four d'incinération ou entraver l'extraction du mâchefer.

DIVERS

⊙ Vaisselle réutilisable – KIT 40 PLUS



En plus du KIT 40 présenté dans notre SADEC'ouverte n°8, SADEC est également dépositaire depuis peu du KIT 40 PLUS. Ce nouveau KIT de vaisselle réutilisable contient désormais des verres à vin sur pied. Il permettra ainsi de mieux mettre en valeur les succulents breuvages que nous offre notre région.

Avec le retour des beaux jours, n'hésitez pas à utiliser cette vaisselle réutilisable pour limiter la production de déchets lors de vos fêtes communales ou privées. Et plus besoin de désigner un volontaire pour faire la vaisselle !

Plus d'infos sur : <http://www.sadec.ch/fr/157/vaisselle-reutilisable-kit-40-ecomanif>

⊙ "Sol à tous – Tous au sol"

Sol à tous – Tous au sol » est une association de bénévoles se réunissant pour ramasser les débris abandonnés dans la nature, en particulier le long des voies et places publiques. Depuis sa création en mars 2011, ces bénévoles ont collecté pas moins de 25'000 litres de déchets, ceci au rythme d'une quinzaine de sorties par année. Qu'ils en soient ici remerciés et félicités, en particulier leur Présidente Madame Valérie Mérat.

AGENDA

⊙ Assemblée générale de SADEC SA

La prochaine Assemblée générale ordinaire aura lieu le **jeudi 7 juin 2018 à 19h30 à Aubonne.**